



Technicien En Montage et Vente d'Optique Lunetterie

Formation certifiante

FORMATION ÉLIGIBLE À



Durée :
1974 heures dont 798 heures en
entreprise(s). (Durée indicative)



Tarif :
voir tarif et date de session sur
[Mon Compte Formation](#)



Nombre de places :
15



Certification visée :
Titre Professionnel de niveau 4 délivré par
le Ministère du Travail



Prérequis :
mathématique et français : niveau seconde,
connaître l'environnement numérique,
avoir une aisance manuelle, avoir un sens de
l'esthétique.



Parcours individualisable

LE MÉTIER

Le technicien en montage et vente d'optique lunetterie est un employé qualifié qui, sous l'autorité de l'opticien, responsable du magasin, exerce ses activités tant au niveau de l'atelier qu'au niveau de la vente.

Les objectifs de la formation :

Être capable d'effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail, de vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail, de réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail.



Accès à la formation :

Nous mettons tout en oeuvre pour vous répondre dans les 72 heures.

Un entretien de positionnement nous permettra de vous proposer un parcours répondant à vos besoins et à vos contraintes.

Les pré-requis seront validés en effectuant des tests à distance, ou par diplôme(s) équivalent(s).

Une date d'entrée, vous sera proposée en fonction de la planification des sessions (voir les dates sur notre site internet) et en fonction des places disponibles.

CONTACTS

 05 53 62 24 70 - 05 53 62 23 24

 contact.pfo@epd-clairvivre.org

 CF2C Clairvivre 24160 - SALAGNAC

 Nos formateurs : Frédéric SAUVAGE
Muriel DOLS

PROGRAMME

Période d'intégration et présentation des objectifs de formation.

Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail :

- monter les équipements d'optique-lunetterie ;
- retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie ;
- réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures ;
- relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie.

Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail :

- réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail ;
- analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique ;
- relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie ;
- assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie.

Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail :

- gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail ;
- suivre les commandes et les mouvements de stock.

MODULE COMPLÉMENTAIRE

Assistant audioprothésiste :

- technique : il dispense aux clients le conseil d'entretien et d'utilisation de leurs appareils auditifs et procède à un premier niveau de maintenance corrective et préventive (diagnostic de la panne, changement des embouts ou des pièces défectueuses, contrôle des appareils à l'aide de différents appareils de mesure).
- administrative : il traite les prises de rendez-vous, la tenue des dossiers, le suivi des courriers et des mails avec les organismes payeurs et les clients, la gestion des stocks et des SAV. Cette activité nécessite la maîtrise des principaux logiciels de bureautique.
- commerciale : il présente les produits et les accessoires, identifie des opportunités commerciales et fidélise la clientèle.

Préparation et épreuves du Titre Professionnel :

Organisation et passage du titre dans l'établissement.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

- ✓ Évaluation en Cours de Formation (ECF) ;
- ✓ Présentation au Titre Professionnel sur le plateau technique de certification devant un jury habilité par la DREETS ou, à un ou plusieurs des CCP composant ce Titre.

Modalités de la formation :

Cette formation est réalisée en présentiel.

Elle est organisée sur un rythme d'alternance comportant des périodes en centre de formation et des périodes en entreprise.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques,
- méthode active,
- méthode démonstrative,
- période stages en entreprises.

Les passerelles possibles :

BTS Opticien Lunetier.



Notre référente handicap : Catherine CLERGÉAUX



referent.handicap@clairvivre.fr